



Direction de la Communication
Communiqué



Vendredi 8 août 2025

Lutte contre les moustiques tigres L'Agglomération propose des pièges pondoirs

Face à la prolifération du moustique tigre et aux risques sanitaires qu'il représente, la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois (CAGV) renforce ses actions de prévention et passe à l'offensive. À compter du mercredi 20 août, les habitants du territoire pourront se procurer un piège pondoir anti-moustiques, proposé par la collectivité.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre du Contrat local de santé, en partenariat avec l'Agence régionale de santé. Elle vise à lutter activement contre cet insecte reconnu pour sa capacité à transmettre des maladies comme la dengue, le chikungunya ou encore le Zika.

Un premier achat de 1000 pièges a été effectué par la CAGV, représentant un investissement de 25 000 €. Ce matériel sera mis à disposition des administrés contre une caution de 15 euros et la présentation d'un justificatif de domicile, dans la limite d'un piège par foyer. La collectivité prend ainsi en charge près de la moitié du coût réel de l'équipement, pour en faciliter l'accès au plus grand nombre.

. La distribution des pièges se fera au Centre technique communautaire (rue Paul-Langevin, zone de la Barbière), où des conseils pratiques seront dispensés pour maximiser l'efficacité du dispositif ; les pièges n'exonérant pas des actions de prévention, notamment la suppression des eaux stagnantes dans les coupelles de pots de fleurs, arrosoirs, gouttières ou jeux d'enfants.

. Permanence : le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, les autres jours sur rendez-vous. Même lieu que celui dédié au retrait des composteurs de bio-déchets.

. Renseignements : 05.53.49.85 / 87 / 88.